



# DOCUMENTS D'INFORMATION

## **Un devoir de mémoire : courte déclaration sur la commémoration de la résistance à la guerre menée contre les personnes queers au Canada**

Gary Kinsman

Des milliers de personnes ont perdu leur emploi au sein de la fonction publique, de l'armée et de la GRC; des milliers d'individus ont été espionnés pour motif de sécurité nationale, des centaines de carrières et de vies ont été détruites. On parle entre autres ici de violence sexuelle contre les femmes dans l'armée et de personnes qui ont mis fin à leurs jours. C'était la guerre menée contre les personnes queers au Canada.

Ces faits sont aujourd'hui largement documentés, en dépit des efforts qu'ont déployés des décennies de gouvernements tantôt libéraux, tantôt conservateurs pour nous faire oublier le tout et museler les personnes qui ont dénoncé la situation. Cette campagne n'était pas le résultat d'une erreur; elle a été mandatée aux plus hauts niveaux de l'appareil gouvernemental dans les directives émises par le Cabinet, le Conseil de sécurité et d'autres organes de sécurité, ainsi que dans les politiques disciplinaires et d'aliénation au sein de l'armée. L'État canadien a fait des personnes LGBT2E+ (pour lesquelles j'utiliserai à partir d'ici le terme queer) des « menaces à la sécurité nationale » et nous a expulsés du tissu de la « nation » en nous refusant nos droits. Faire de la sécurité nationale une pratique idéologique où l'on admet certains membres de la « nation » pour en bannir d'autres pose un grave problème. Nous devons toujours nous demander de quelle nation et de quelle sécurité il s'agissait (et s'agit encore) de protéger. C'est à notre propre péril que nous oublions cette question – et nous devons notamment garder en mémoire les rapprochements avec d'autres groupes qui ont subi les salves de la sécurité nationale, y compris les personnes identifiées en tant qu'autochtones, musulmanes ou arabes – personnes qui, du reste, peuvent aussi être bispirituelles ou queers.

Je suis l'un des principaux chercheurs et auteurs sur la purge au Canada; j'ai notamment coécrit avec Patrizia Gentile l'ouvrage *The Canadian War on Queers : National Security as Sexual Regulation* (voir la liste des références à la fin du présent document). Je suis l'un des membres fondateurs du réseau Nous exigeons des excuses, qui a vu le jour en 2015 et qui a réclamé des excuses, des efforts de réparation et la radiation des condamnations injustes. Je suis membre d'un groupe d'historiens constitué de gais et de lesbiennes qui s'est élevé contre les limites de la radiation des condamnations prononcées en vertu d'un Code criminel injuste, et qui est enfin parvenu à faire abolir les lois sur les maisons de débauche et le vagabondage plus tôt cette année. C'est en considération de tous ces rôles que j'écris ces lignes.

Si nous devons nous refuser à oublier la purge, nous devons aussi songer à ce dont on veut se souvenir, et à la façon dont on s'en souvient. La commémoration n'est pas sans connaître ses dilemmes; elle peut cryogéniser ou institutionnaliser notre mémoire, voire participer à l'organisation sociale de l'oubli des événements passés. Les limites des excuses et de la commémoration sont le plus clairement observables dans le fait qu'en dépit d'une litanie d'excuses prononcées par l'État pour son racisme, son colonialisme et son génocide à l'endroit des peuples autochtones, y compris pour la violence à l'endroit des femmes, des filles et des personnes bispirituelles disparues ou assassinées, les pratiques racistes et colonisatrices envers ces peuples se poursuivent.

Dans l'optique de la guerre menée contre les personnes queers au Canada, tout monument consacré uniquement à la victimisation des personnes touchées serait de nature à nous induire en erreur. Un monument légitimant le gouvernement et les institutions publiques qui ont présenté leurs excuses des décennies plus tard serait une distorsion majeure des faits. Nous devons plutôt nous concentrer sur les expériences concrètes issues de la purge, ainsi que sur la résistance individuelle et collective qui s'est dressée contre ces campagnes. Une commémoration sous le simple signe de la victimisation ou des excuses enfin présentées par le gouvernement et l'armée canadienne reviendrait à fausser nos souvenirs et à participer à l'organisation sociale de l'oubli de ce qui s'est réellement passé pendant la guerre menée contre les personnes queers au Canada.

Dans les recherches que Patrizia Gentile et moi avons réalisées, notre plus remarquable découverte a été de constater que les homosexuels, lesbiennes et personnes bisexuelles et de diverses identités de genre n'ont pas coopéré et ont offert une résistance aux campagnes de sécurité nationale. Leurs actions remontent au-delà des premiers mouvements de solidarité et d'éthique dans la communauté. Leur non-coopération a obligé la GRC à adapter ses stratégies d'espionnage, puisque les gens ont commencé à refuser de leur fournir des noms et des renseignements. Ces personnes n'ont jamais été de simples « victimes » passives; elles composaient activement avec les pratiques de la GRC. Les homosexuels et les lesbiennes ont fait obstruction aux campagnes de sécurité nationale.

Sise à Ottawa en 1964, l'histoire de David décrit l'espionnage national visant à identifier les hommes qui fréquentaient une taverne au sous-sol du Lord Elgin, alors un lieu de rencontre pour les hommes en quête de relations sexuelles avec d'autres hommes (y compris avec des fonctionnaires et des militaires). Elle témoigne aussi de la résistance qu'ils y ont opposée.

Nous savions même [...] qu'il y aurait un membre d'un quelconque service policier [...] assis dans la taverne. On pouvait voir quelqu'un qui tenait [...] un journal bien droit, et si on [...] y regardait de plus près, on pouvait le voir tenir un appareil-photo derrière le journal; ils prenaient en photo tous les hommes présents dans la taverne. Lorsque

quelqu'un levait un journal directement devant son visage [...], on savait qu'il sortirait un objet comme un portefeuille et ferait un mouvement quelconque [comme pour prendre une photo], [...] puis tout le monde le pointait du doigt [...]. Et je suis persuadé que la personne cachée derrière le journal savait qu'elle avait été débusquée [...] (Kinsman et Gentile, 2010, p. 1).

Cet exemple s'inscrit dans la non-coopération qui s'est développée au sein des réseaux homosexuels à Ottawa dans les années 1960, et qui a obligé la GRC à changer de stratégie. Elle ne pouvait plus s'en remettre à des dénonciateurs gais à l'extérieur de la fonction publique pour obtenir de l'information sur les fonctionnaires et les militaires. La GRC, par l'intermédiaire de la police sexuelle locale, a dû avoir recours à des menaces d'accusations au criminel pour obtenir des dénonciations, en plus de s'en remettre aux recherches sur la *fruit machine* pour mettre au point une méthode soi-disant scientifique qui déterminerait la sexualité des gens; les personnes déterminées « homosexuelles » se verraient ainsi refuser l'accès à la fonction publique et à l'armée.

Bon nombre des personnes interrogées ont refusé de dénoncer leurs amis. Les femmes militaires soupçonnées d'être lesbiennes étaient contraintes à des heures d'interrogatoires par des agents masculins, qui leur posaient des questions intimes sur leurs pratiques sexuelles. Certaines qualifieront ces interrogatoires d'« agressions sexuelles » verbales. Bon nombre d'entre elles ont refusé de céder et d'en impliquer d'autres. *Nous avons un devoir de mémoire à cet égard.*

Avec l'émergence de nos mouvements de libération au début des années 1970, nos moyens de résistance ont pris de l'ampleur, et c'est ainsi que certaines personnes ayant vécu la purge ont pu se manifester pour parler publiquement de leur expérience. C'est cette lutte qui a plus tard mené à la formation du réseau *Nous exigeons des excuses*, au rapport *Just Society* d'Égale Canada et au recours collectif. C'est notre lutte qui a jeté les bases de la présentation d'excuses.

La présentation d'excuses comporte trois éléments : 1) la déclaration officielle, 2) le recours collectif aux fins de réparation, 3) la radiation des condamnations injustes. Pour des questions d'espace, je ne me concentrerai ici que sur deux des limites de la déclaration officielle, ainsi que sur un seul aspect de l'entente définitive du recours collectif. Il existe toutefois des limitations majeures à la législation sur la radiation des condamnations (voir *Active History*).

Sur le plan de la déclaration officielle de Justin Trudeau en novembre 2017, on a complètement négligé l'espionnage généralisé des groupes gais et lesbiens dans les années 1970, groupes que l'on avait qualifiés de menaces à la sécurité nationale pour avoir remis en question les pratiques de sécurité de l'État canadien. *Nous avons aussi un devoir de mémoire*

à cet égard. Dans son document *Points needed in an official, public state apology* (14 septembre 2017), le réseau Nous exigeons des excuses écrivait ceci (traduction libre) :

« La campagne d'espionnage menée par la GRC pendant les années 1970 et au début des années 1980 s'est étendue aux organisations gaies et lesbiennes qui remettaient en cause les politiques de sécurité nationale de l'État. Ces pratiques s'inscrivaient souvent dans une plus vaste campagne d'espionnage dirigée contre le mouvement féministe, les syndicats, le mouvement souverainiste au Québec, les militants noirs et immigrants, les regroupements autochtones, la gauche et plus encore. Ces mesures d'espionnage ont notamment touché la manifestation We Demand de 1971, les organisations telles que la Gay Alliance Towards Equality à Vancouver, plusieurs conférences pancanadiennes, les danses lesbiennes, la participation de lesbiennes au mouvement féministe et bien plus encore. Ces organisations elles-mêmes étaient souvent décrites en tant que menaces à la "sécurité nationale" simplement pour avoir remis en cause les pratiques discriminatoires à l'endroit des lesbiennes, des homosexuels et des personnes bisexuelles dans la fonction publique et dans l'armée. »

La déclaration officielle n'a *pas* touché à cette question.

Dans l'unique tentative visant à expliquer le motif des purges, Justin Trudeau a affirmé ce qui suit : « À l'époque, on pensait que les Canadiens qui n'étaient pas hétérosexuels représentaient automatiquement un risque élevé pour notre sécurité puisqu'ils pouvaient être soumis à du chantage par nos adversaires... » (Cabinet du premier ministre, 2017) Or, l'agence qui menait activement la purge ne représentait pas la mentalité de l'époque, ce qui sous-entend que l'État n'est pas réellement responsable de ce qui s'est produit. Les gais, lesbiennes et autres militants qui ont remis en cause cette mentalité au cours des années 1960 et 1970 ne partageaient certainement pas leur point de vue. Cette mentalité a plutôt été activement implantée par l'État lorsqu'on nous a ciblés en tant que menaces à la sécurité. Nous avons un devoir de commémoration de la *responsabilité concrète de l'État*.

L'Entente de règlement définitive du recours collectif pose un obstacle *majeur* à l'effort de mémoire, car celui-ci doit être basé sur la diffusion de tous les documents utilisés dans les campagnes du Cabinet, du Conseil de sécurité et des autres organes de sécurité, des Affaires extérieures, de la GRC, de l'armée et du SCRS. L'annexe L de l'Entente de règlement définitive confie à un projet de recherche à Bibliothèque et Archives Canada l'exclusivité de l'effort de documentation des politiques gouvernementales. L'entente stipule que le gouvernement recherchera des sources de documentation probables, mais qu'il « ne garantit pas que le projet de recherche permettra de retrouver et/ou de diffuser l'ensemble de ses documents concernant la purge LGBT, de même que d'y donner accès. » Au-delà du projet de recherche, [...] le Canada n'est pas autrement tenu d'effectuer des recherches pour retrouver

des dossiers non personnels concernant la purge LGBT. » (Entente de règlement définitive, 2018, p. 188) On cite également la Loi sur l'accès à l'information afin que s'appliquent les exemptions au titre de la sécurité nationale, ce qui signifie que tout document pourrait être caviardé pour des raisons de sécurité. Il y a là une sérieuse contradiction. Le gouvernement présente ses excuses pour la purge, mais refuse de diffuser tous les documents à l'appui. Sans la diffusion de l'ensemble de ces documents, l'organisation sociale de l'oubli se poursuit, ce qui nous empêche de nous rappeler ce qui s'est produit.

Je conclurai en soulignant que les monuments peuvent nous permettre de nous souvenir et de ne pas oublier, mais ils peuvent aussi contribuer à l'oubli de ce qui s'est réellement passé et des forces sociales qui étaient à l'œuvre. La commémoration est bel et bien nécessaire, et nous avons besoin de monuments qui s'articulent autour du vécu des personnes directement touchées par la purge et par la résistance. Elle doit dénoncer de façon centrale la responsabilité directe du gouvernement, de l'armée, de la GRC et de l'administration de la fonction publique si nous voulons en perpétuer la *mémoire* et avoir l'*assurance* que plus rien de tel ne se reproduira.

## Références

Active History, « Bill 66, Gay Historians Speak Out » <http://activehistory.ca/2017/12/c66/> .

Entente de principe, 2017 : <http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2017/11/Final-AIP-signed.pdf>.

Entente de règlement définitive : <http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2018/04/Final-Settlement-Agreement.pdf>

Sean Craig, « RCMP tracked 89 indigenous activists considered 'threats' for participating in protests », *National Post*, 13 novembre 2016 : <http://nationalpost.com/news/canada/rcmp-tracked-89-indigenous-activists-considered-threats-for-participating-in-protests>

Andrew Crosby et Jeffrey Monaghan, « Policing Indigenous Movements, Dissent and the Security State », Halifax/Winnipeg : Fernwood Publishing, 2018.

OmiSoore Dryden et Suzanne Lenon (éd.), « Disrupting Queer Inclusion, Canadian Homonationalism and the Politics of Belonging », Vancouver : UBC Press, 2015.

EGALE Canada Human Rights Trust, « The Just Society Report, Grossly Indecent, Confronting the Legacy of State Sponsored Discrimination Against LGBTQ2SI Communities », [http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2017/03/FINAL\\_REPORT\\_EGALE.pdf](http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2017/03/FINAL_REPORT_EGALE.pdf)

Patrizia Gentile, Tom Hooper, Gary Kinsman, Steven Maynard, « Another Flawed Bill: Gay and Lesbian Historians on C-75 », *Radical Noise*, 25 septembre 2018 : <http://radicalnoise.ca/2018/06/12/another-flawed-bill-gay-and-lesbian-historians-on-bill-75/>

Patrizia Gentile, Gary Kinsman, et L. Pauline Rankin, éd. « We Still Demand! Redefining Resistance in Sex and Gender Struggles », Vancouver : UBC Press, 2017.

Gary Kinsman, « The Regulation of Desire, Homo and Hetero Sexualities », Montréal : Black Rose, 1996.

Gary Kinsman, « From Resisting Police Raids to Charter Rights: Queer and AIDS Organizing in the 1980s », paru dans « *A World to Win, Contemporary Movement and Counter-Hegemony* », William K. Carroll et Kanchan Sarker, éd., Winnipeg : ARP Books, 2016, 209-232.

Gary Kinsman, « Queer Resistance and Regulation in the 1970s, From Liberation to Rights », paru dans « We Still Demand! Redefining Resistance in Sex and Gender Struggles », Patrizia Gentile, Gary Kinsman et L. Pauline Rankin, éd., Vancouver : UBC Press, 2017, 139-162.

Gary Kinsman, 2017, « How Canada's Historic Apology to LGBT people falls short », <https://www.dailyxtra.com/how-canadas-historic-apology-to-lgbt-people-falls-short-81945>

Gary Kinsman, 2017, « The Apology From 'Above' and 'Below' – Expanded Version », <http://radicalnoise.ca/2017/12/05/the-apology-from-above-and-below-expanded-version/> .

Gary Kinsman, « Forgetting National Security in 'Canada': Towards Pedagogies of Resistance », paru dans « *Activists and the Surveillance State: Learning from Repression* », Aziz Choudry, éd., (Londres/Toronto : Pluto/Between the Lines, 2019), 129-152.

Gary Kinsman, Dieter Buse, et Mercedes Steedman, éd., « Whose National Security? Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies », (Toronto : Between the Lines, 2000).

Gary Kinsman et Patrizia Gentile, « The Canadian War on Queers: National Security as Sexual Regulation » (Vancouver : UBC Press, 2010).

Suzanne Lenon, « 'Making it Right,' Keeping it White: Race and the Demand for Queer Redress », *Canadian Journal of Women and the Law*, V. 30, numéro 3, décembre 2018, 543-566.

Robyn Maynard, « Policing Black Lives, State Violence in Canada from Slavery to the Present », Halifax/Winnipeg : Fernwood Publishing, 2017.

Steven Maynard, « To Forgive and Forget? Homonationalism, Hegemony, and History in the Gay Apology », (2017) <http://activehistory.ca/papers/to-forgive-and-forget-homonationalism-hegemony-and-history-in-the-gay-apology/>

Cabinet du premier ministre, 2017 :

<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2017/11/28/discours-du-premier-ministre-justin-trudeau-presenter-des-excuses-aux>

Rinaldo Walcott « Queer Returns: Essays on Multiculturalism, Diaspora and Black Studies », London, Ontario : Insomniac Press, 2016.

Le réseau Nous exigeons des excuses, « The We Demand an Apology Network submission on the urgent need for an official state apology and redress for those affected by the anti-gay/anti-lesbian purges in the public service and the military » : <http://lgbtpurge.com/wp-content/uploads/2017/03/We-Demand-An-Apology-Network.pdf>

Réseau Nous exigeons des excuses, « Points Needed in an Official, Public State Apology », 14 septembre 2017.